ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Moselle

Inspection de l'Education Nationale
Circonscription 57 ASH – EGPA

IEN - circonscription
57 ASH – EGPA
IEN ASH-EGPA
Affaire suivie par :
David COUVERT
Tél : 03.87.38.64.36.
Mél : ce.dsden57-ien-egpa@ac-nancy-metz.fr

1, rue Wilson
57000 METZ

METZ, le 01/04/2021

L'Inspecteur de l'Education nationale
chargé de la circonscription
57 ASH-EGPA

à

Madame l'enseignante exerçant ses fonctions au Centre Éducatif Fermé de Forbach

S/c de Monsieur le Directeur du C.E.F. de Forbach

Mesdames et Messieurs les Directeurs adjoints chargés de S.E.G.P.A.

Mesdames et Messieurs les enseignants spécialisés exerçant leurs fonctions en S.E.G.P.A.

Mesdames et Messieurs les enseignants spécialisés exerçant leurs fonctions dans les dispositifs relais

S/c de Mesdames et Messieurs les Principaux des collèges

Mesdames les enseignantes exerçant leurs fonctions au 1er régiment du Service Militaire Volontaire

S/c de Monsieur le Chef de Centre

Monsieur l'enseignant exerçant ses fonctions au Centre Départemental de l'Enfance

S/c de Monsieur le Directeur du C.D.E.

Madame l'enseignante exerçant ses fonctions au sein de l'UEAJ de Metz
S/c de Madame la Cheffe de service de l'UEAJ

Objet : NOTE DE SERVICE n°2 – 2020 / 2021 – CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

A la suite des annonces du Président de la République le 31 mars 2021, les mesures suivantes concernant les établissements scolaires s'appliqueront à partir du 5 avril 2021 dans le cadre de la stratégie de freinage de l'épidémie de Covid-19 :

- A partir du 5 avril, cours en distanciel pour les collèges et lycées
- A partir du 12 avril, deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
- A partir du 26 avril, cours en distanciel pour les collèges et lycées
- A partir du 3 mai, retour en classe pour les collèges et lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées.

La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages, de maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année *(consolidation, enrichissements, exercices…)* et d'acquérir des compétences nouvelles lorsque les modalités d'apprentissage à distance le permettent.
Les situations proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour dans l'établissement. Par ailleurs et vous le savez, une continuité pédagogique efficace repose aussi sur le maintien des contacts humains entre élèves et professeurs pour éviter tout risque d'isolement ou de décrochage chez les élèves, et particulièrement ceux à besoins éducatifs particuliers :

- échanges par mails *(outre des retours attendus, l'enseignant peut aussi proposer des situations qui favorisent la consolidation du lien tout en ayant un intérêt pédagogique, ex : « Ecris un texte de quelques lignes pour résumer l'épisode de la série que tu as vu aujourd'hui »)*
- visioconférences
- enregistrements audio (*ex : l'enseignant s'enregistre en faisant une lecture de texte, une dictée*)
- échanges téléphoniques
- mise en place d'un espace collaboratif accessible aux élèves de la classe (*ex : proposition aux pairs d'une chanson à écouter avec justification en quelques lignes)*
- création d'un blog

Le travail demandé doit être régulier. Il doit pouvoir être réalisé dans un temps raisonnable, indiqué explicitement. Le temps consacré à chaque discipline ne doit pas dépasser les horaires habituels, en tenant compte des conditions, notamment en termes de concentration, qui sont celles des élèves à la maison. Les travaux proposés sont adaptés au niveau d'enseignement et aux capacités de ces derniers.

Il appartient à chaque enseignant de contribuer à la conception et à la mise en œuvre de l'organisation pédagogique nécessaire à cette continuité. Quel que soit le contexte de l'établissement et l'organisation qui sera retenue, l'implication de chaque professeur est décisive.

Outre l'expérience acquise lors de la première période de confinement, vous trouverez, ci-dessous, des ressources et des pistes concrètes pour vous aider dans cette mise en œuvre.

- Créer et animer une classe virtuelle. Ma classe à la maison / CNED Présentation + tutoriels enseignants et élèves
  https://dane.ac-nancy-metz.fr/cned/
- Mettre en place une visio-conférence
  https://conference.ac-nancy-metz.fr/accueil/
- Comment enseigner à distance quand les élèves sont empêchés ? / Site de la DANE
  https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/eleves-empeches/
- Tutoriels pour l'enseignement à distance : créer un quizz vidéo, enregistrer sa voix, créer une application…
  https://padlet.com/myriam_janin1/EBEP_FUN
- Un document d'aide à la mise en œuvre de l'enseignement hybride *(cf. pièce jointe)*
- Un dossier thématique Canotech sur l'enseignement hybride
  https://www.reseau-canope.fr/canotech/dossiers-thematiques/hybridation.html

Les conseillères pédagogiques sont disponibles pour répondre à toute demande de la part des personnels.

En cette période difficile, je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun au service de la réussite de nos élèves et pour cela, je vous adresse tous mes remerciements.